

Des prestations au quotidien

Une aide à domicile, une auxiliaire de vie sociale, encadrée et formée est présente à vos côtés pour vous soutenir dans les tâches de la vie quotidienne.

Les interventions (jours et durée) varient selon le plan d'aide préconisé pour vous permettre de vivre dans votre environnement.

L'AIDE AUX ACTIVITES DOMESTIQUES ORDINAIRES

Entretien courant du logement, courses de proximité, aide à la réfection du lit, entretien du linge, surveillance de l'approvisionnement et de la conservation des denrées.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Aide au lever et au coucher, à la toilette simple et à la douche, au shampoing et au coiffage, à la préparation et à la prise des repas, surveillance de la prise des médicaments préparés par l'infirmière.

L'AIDE DANS LES ACTIVITES SOCIALES ET RELATIONNELLES

Aide aux transferts et aux déplacements, accompagnement lors de sorties, soutien aux activités sociales et relationnelles, aide aux démarches administratives.

L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Elle s'adresse aux aidants familiaux qui accompagnent une personne, un conjoint ou un parent bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Afin que les aidants puissent disposer de temps libre, une aide à domicile met en place les activités adaptées à la personne accompagnée.

Selon vos besoins, l'intervention peut se dérouler l'après-midi du lundi au vendredi.